SCHAFFHOUSE PRES SELTZ

Bulletin communal | **Eté 2020**

SOMMAIRE

Page 2 : Elections municipales

Page 3 : Mot du maire

Page 4 : Budget communal

Page 5 : Informations communales

Page 9 : Offre d'emploi

Page 10 : Vie scolaire

Page 13 : Vie associative

Page 17 : Informations diverses

Page 24 : Anniversaires des aînés

Page 25 : Anniversaires de mariage

Page 27 : Horaires et mémo utiles

Page 28 : Informations de la mairie

Elections municipales | **Le Conseil Municipal**

Le 15 mars 2020 ont été élus dès le premier tour du scrutin la liste présentée par Philippe GIRAUD, maire sortant.

Du fait de la crise sanitaire, cette nouvelle équipe n'a pu entrer en fonction qu'à partir du 18 mai dernier.

Les nouveaux conseillers municipaux se sont réunis à huis clos le mardi 26 mai et ont élu le maire et les adjoints comme suit:

Maire : Philippe GIRAUD

1er Adjoint : André MARMILLOD— 2ème Adjointe : Corinne HOERD— 3ème Adjoint : Lionel STOLTZ

De gauche à droite en haut : Philippe GIRAUD, Marie-Laure HEMBERGER, Laurent ALBENESIUS, Frédéric ZIMMERMANN, André MARMILLOD, Hamidou ABDOULAYE, Muriel BAUER, Jean-Luc HEYD, Martial STOLTZ, Leslie HAETTEL et Olivier EYERMANN.

De gauche à droite en bas : Corinne HOERD, Lionel STOLTZ, Delphine DAUER et Christophe STOETZEL.

La nouvelle équipe du Conseil Municipal du 15 mars dernier.

Elle mettra tout en Œuvre pour le bien-être de la Commune...

Fonctions des adjoints:

André MARMILLOD - 1er Adjoint : responsable des espaces verts, des travaux et de l'agent technique ainsi que de la voirie et de l'assainissement en relation avec la Communauté de Communes de la Plaine du Rhin.

Corinne HOERD - 2ème adjointe : responsable des relations publiques, fêtes et cérémonies, ainsi que du pôle communication

Lionel STOLTZ - 3ème adjoint : responsable des bâtiments, de l'hygiène et de la sécurité, ainsi que des affaires agricoles, rurales, de la chasse et des chemins ruraux.

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Après ces longues semaines de confinement, en tout premier je vous espère en bonne santé.

Durant cette période, nos modes de vie, nos relations sociales, nos fonctionnements économiques ont été réduits à l'essentiel tandis que nos certitudes et nos projets étaient pour la plupart mis de côté.

Ensuite, Je tiens particulièrement à vous remercier pour la rigueur avec laquelle vous avez respecté ces nouvelles règles et contraintes.

Vivre en petite communauté, dans un cadre agréable, est une vraie chance qui nous a certainement permis de surmonter et d'atténuer cette épreuve plus facilement.

Depuis le 2 juin, nous sommes passés à la phase II du déconfinement : peu à peu, nous revenons à la normalité ; certains ont retrouvé le chemin du travail avec peut-être un mélange de soulagement et d'appréhension tout en respectant les gestes barrières et la distanciation physique.

Et nous voici à la phase III depuis le 15 juin…Les choses s'accélèrent.

Il est maintenant primordial de penser à nouveau à notre économie et de permettre à chacun de retrouver ses occupations, son travail et une vie sociale.

Pour ce qui nous concerne, il nous a semblé important de contribuer à cette action en donnant la chance à nos élèves de retrouver le chemin de l'école au plus vite et dans les meilleures conditions de sécurité. Le respect du protocole sanitaire élaboré par l'Etat nous a permis d'aller dans ce sens. J'adresse mes plus vifs remerciements aux enseignantes et à l'ATSEM pour leur implication dans le respect de ce protocole et leur sens des responsabilités. Espérons que cette « expérience » ne sera qu'un souvenir et que nos enfants retrouveront le chemin de l'école de la manière la plus naturelle et insouciante qui soit à la rentrée de septembre.

D'ailleurs, depuis le 22 juin, l'école est redevenue obligatoire pour tous et les conditions d'accueil ont été assouplies…

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'évolution positive de la situation dans notre pays et surtout dans notre région, sévèrement touchée par l'épidémie.

Celle-ci doit nous permettre d'envisager l'avenir après-covid avec optimisme tout en continuant à faire preuve de prudence.

Aussi, restons réalistes. La crise économique qui se profile risque de nous toucher. Sachez que la municipalité est à votre écoute et toujours prête à vous venir en aide en cas de problème.

Philippe GIRAUD

Budget communal | 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

		Prévues	Réalisées
Fonctionnement :	Dépenses	470 566 €	334 042,47€
	Recettes	470 566 €	494 802,84 €
	Excédent de fonctionnement :		160 760,37 €
Investissement :	Dépenses	395 068 €	333 234,16€
	Recettes	395 068 €	482 804,20 €
	Excédent d'investissement :		149 570,04€

BUDGET PRIMITIF 2020

Fonctionnement :

Dépenses 534 860 €

Recettes 534 860 €

Investissement :

Dépenses 751 615 €

Recettes 751 615 €

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020 :

Taxe foncière : 11, 04 % - Taxe foncière (non bâti) : 55,86 % - CFE : 15,61 %

Pour l'année 2020 les taxes directes n'ont pas été augmentées.

Projet lotissement | Etudes

La crise sanitaire que nous vivons depuis plusieurs semaines impacte les projets prévus par la municipalité, à commencer par celui du lotissement.
Bien qu'ayant pris du retard, la commune a passé un appel d'offre pour choisir le bureau d'étude qui obtiendra la maîtrise d'oeuvre.
Parmi les neuf sociétés qui ont répondu à cette consultation, c'est le bureau d'études « Parenthèse» qui a été retenu pour un montant de 58 995 €. HT

Par ailleurs, un diagnostic archéologique sera effectué sur le site .

Le choix de l'établissement chargé de cette mission vient de nous être annoncé; il s'agit de l'établissement public "Archéologie Alsace" qui interviendra à la fin du mois de juillet sur place.

Précisons que cette étude, qui nous est imposée, a un impact financier pour la commune qui s'élève à 56 € par are de terrain soit un montant de 18648 €.

Au terme de ces différentes démarches, l'avant-projet sera repris, affiné et réactualisé de façon à pouvoir déposer un permis de lotir durant l'automne ; dans le même temps, une nouvelle consultation sera lancée afin de choisir au mieux les entreprises qui interviendront dans l'aménagement du lotissement.

Travaux | **Portail**

Le portail de l'Espace technique et associatif vient d'être mis en place. L' entreprise A. Fuente Lalo a effectué le gros œuvre tandis que la société Hollaender a mis en place le portail.

Le montant de ces travaux qui s'élève à 13 614,52 € HT (soit 16 337,42 € TTC) était déjà englobé dans le coût total du projet.

Un grillage viendra compléter l'ensemble d'ici quelques semaines.

Il sera posé par l'adjoint technique.

Travaux | **Voiries**

Le conseil départemental a prévu d'effectuer des travaux de réfection de chaussée, rue Principale. Un enduit gravillonné sera mis en place à partir du 29 juin.

Les différents passages pour piétons supprimés depuis le mois de septembre 2019 seront refaits un peu plus tard.

Info | **Conteneur à verre**

Le conteneur à verre situé actuellement sur un terrain privé, au 39 rue de Niederroedern, va être déplacé Chemin des Noyers, sur la parcelle communale prolongeant l'Espace Technique et Associatif.

Info | **SMICTOM - Centre d'enfouissement**

L'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux de Wintzenbach fait l'objet d'un suivi et d'un contrôle réglementaire rigoureux de la part des services de l'Etat.
Afin de respecter la conformité réglementaire des casiers conformément à l'arrêté d'exploitation, il est demandé au SMICTOM de réaliser le reprofilage de casiers.
Ces travaux de reprofilage devraient débuter au mois d'août et s'achever avant la fin de l'année 2020, ils consisteront à « adoucir » la pente afin d'éviter l'érosion et l'écroulement de la structure. La première phase nécessitera de rouvrir les casiers et déplacer une partie des déchets qui s'y trouvent.
Il est possible que cette phase puisse engendrer quelques désagréments olfactifs durant la période de déplacement des déchets.

Dans le cadre de cette phase de travaux, un système permettant d'atténuer ces nuisances sera mis en place par l'entreprise en charge des travaux.

Le SMICTOM vous demande de l'excuser par avance pour les désagréments éventuels qui pourraient être occasionnés aux riverains du site lors de la réalisation de ces travaux obligatoires.

SMICTOM
Nord Alsace

Infos | Quelques règles de bon voisinage

Déjections canines

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe dont le montant s'élève à 35 €

Les résidus de crottes de chiens sont interdits sur :

- les voies publiques ;
- les trottoirs ;
- les espaces verts publics ;
- les espaces des jeux publics pour enfants

Entretien des trottoirs et taille des haies ,arbres

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de la propreté des trottoirs longeant votre propriété.
Pensez également à élaguer vos arbres et à tailler vos haies situés à proximité de la voie publique afin de faciliter la circulation des piétons.

Syndicat des Eaux—relevé des compteurs

Le Syndicat des Eaux du Canton de SELTZ informe l'ensemble de ses abonnés que la campagne des relevés des compteurs d'eau s'effectuera du 01 juillet au 01 septembre 2020. A cet effet nos agents se présenteront à votre domicile.

Nous vous remercions de bien vouloir leur faciliter l'accès à votre compteur d'eau et de veiller à la propreté des installations des coffrets de comptage.

Mr. Jean - Luc HEYD est l'agent en charge de notre commune.

Offre emploi | **Agent Technique**

Julien HAAR, agent technique de notre commune a décidé de faire valoir ses droits à la retraite.

Aussi, la commune est amenée à recruter un nouvel agent à plein temps qui prendra ses fonctions à partir du 1er octobre 2020.

Il est possible de consulter l'annonce sur le site Emploi Territorial www.emploi-territorial.fr sous la référence n° O067200600044615

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mercredi 15 juillet 2020.

Descriptif de l'emploi :

Dans le cadre d'un service public de proximité et dans une relation d'interface avec les élus, la/le secrétaire de mairie et la population, conduit l'ensemble des activités liées à l'entretien et à la valorisation des espaces publics et des bâtiments communaux.

Profil demandé :

- Travail seul, parfois au sein d'une équipe réduite
- Déplacements permanents sur les sites d'intervention
- Grande disponibilité
- Horaires éventuellement irréguliers ou décalés avec amplitude variable en fonction des obligations de service
- Activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques
- Port de vêtements professionnels adaptés
- Métier exposé à une pénibilité du travail : environnement sonore, port de charges, dangerosité des matériels et engins utilisés, produits dangereux et polluants, station debout prolongée, horaires irréguliers avec une forte amplitude journalière
- Contacts fréquents avec les élus
- Relations avec l'ensemble des agents de la commune et la/le secrétaire de mairie, le cas échéant avec la direction de l'EPCI
- Contacts directs et permanents avec la population : les associations, les administrés
- Relations avec d'autres administrations et avec des prestataires externes : fournisseurs, artisans, entreprises, concessionnaires de réseaux .

Ecole | **Retour en images d'une année particulière**

L´année scolaire se termine bientôt et on peut affirmer qu´elle aura été bien spéciale !

Lundi 16 mars 2020, les portes de l´école se sont fermées à cause de la crise sanitaire du Coronavirus covid-19.

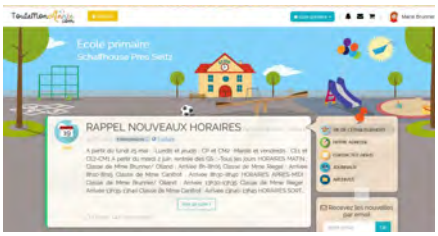

Pendant plus de 2 mois, de la petite section au CM2, les élèves ont fait classe à la maison !

Toute l´équipe enseignante s´est mobilisée afin de permettre au mieux la continuité des apprentissages.

Une expérience inédite aussi bien pour nos élèves que pour les enseignantes et les parents !

Pour faciliter les échanges entre l´équipe enseignante et les parents, nous avons fait le choix d´utiliser le site internet „toutemonannée.com".

Ce portail internet nous a permis de maintenir un contact régulier et de mettre à disposition les différents plans de travail chaque semaine.

Depuis le jeudi 14 mai, nous avons ,à notre plus grande joie, pu rouvrir les portes de l´école!

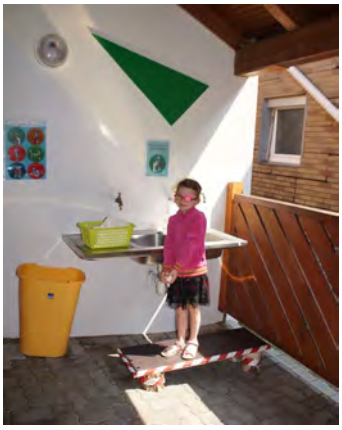

Afin de respecter le protocole sanitaire et de pouvoir accueillir les élèves dans les meilleures conditions sanitaires possibles, la mairie et l´équipe enseignante ont travaillé main dans la main!

Ecole | Retour en images d'une année particulière

Pour les enfants restant à la maison, la classe à distance se poursuit comme pendant le confinement.

Enfin, depuis le 2 juin, les grandes sections de maternelle sont aussi revenues pour se préparer à la grande rentrée au CP!!

Depuis lundi 22 juin, la totalité des élèves est finalement revenue en classe tous les jours. Nous continuons à bien nous laver les mains régulièrement mais le protocole sanitaire a été allégé afin de permettre à chacun de revenir les 4 jours de la semaine.

En cette fin d´année, la prochaine rentrée de septembre se prépare aussi.

Evidemment pour l´instant, nous ne savons pas de quelle façon l´école reprendra mais toute l´équipe sera de nouveau présente et prête pour cette nouvelle année scolaire!

En attendant, certains futurs élèves de petite section ont pu ,avec leurs parents, venir voir l´école et la maitresse pour faire connaissance.

Pour les autres, nous avons préparé une page internet sur laquelle toutes les informations nécessaires sont disponibles:

https://padlet.com/eeschaffhouse/69n5xte09xuk8m1r

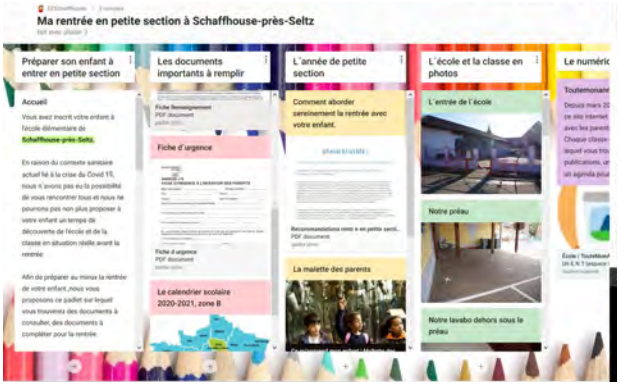

La traditionnelle fête de fin d´année ne pourra pas avoir lieu mais ce n´est que partie remise!

En attendant la prochaine rentrée, toute l´équipe pédagogique souhaite aux enfants et aux parents de belles vacances d´été bien méritées!

Quant aux CM2, les maitresses leur souhaitent bonne chance et bon vent pour la 6ème!

Bonnes vacances!

Les maitresses

Ecole | Bilan et prévisions

Alors que 10 élèves quittent l'école primaire, 8 nouveaux élèves seront accueillis à la rentrée scolaire de septembre. L'effectif de notre école sera de 52 élèves.

L'équipe pédagogique est composée de:

Mme Marie BRUNNER, directrice d'école, enseignante des classes de CE2-CM1-CM2

Mme Sandrine RIEGER, enseignante des classes de CP-CE1

Mme Laurence CANITROT, enseignante des classes de maternelle

Mme Jessica SCHAEFER, Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles.

Horaires de l'école

	Matin		Après-midi	
Lundi	8h15	11h45	13h45	16h15
Mardi	8h15	11h45	13h45	16h15
Mercredi				
Jeudi	8h15	11h45	13h45	16h15
Vendredi	8h15	11h45	13h45	16h15

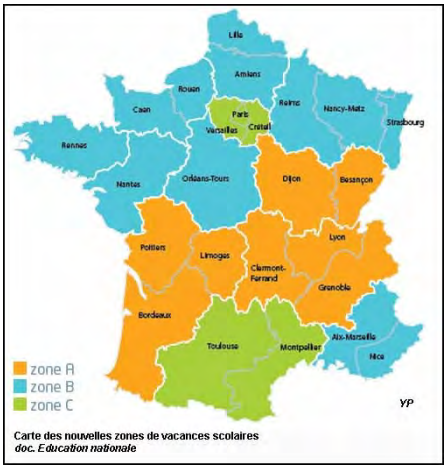

Carte des nouvelles zones de vacances scolaires
doc. Education nationale

Périodes	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée des enseignants	Lundi 31 août 2020	Lundi 31 août 2020	Lundi 31 août 2020
Rentrée scolaire des élèves	Mardi 01septembre 2020	Mardi 01 septembre 2020	Mardi 01 septembre 2020
Toussaint	samedi 17 octobre 2020 Lundi 02 novembre 2020	Samedi 17 octobre 2020 Lundi 02 novembre 2020	Samedi 17 octobre 2020 Lundi 02 novembre 2020
Noël	Samedi 19décembre 2020 Lundi 04 janvier 2021	Samedi 19 décembre 2020 Lundi 04 janvier 2021	Samedi 19 décembre 2020 Lundi 04 janvier 2021
Hiver	samedi 06 février 2021 lundi 22 février 2021	**samedi 20 février 2021** **lundi 08 mars 2021**	samedi 13 février 2021 lundi 01 mars 2021
Printemps	samedi 03 avril 2021 lundi 19 avril 2021	**samedi 17 avril 2021** **lundi 03 mai 2021**	Samedi 10 avril 2021 Lundi 26 avril 2021
Début des vacances d'été	Samedi 03 juillet 2021	Samedi 03 juillet 2021	Samedi 03 juillet 2021

Zone A : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg.

Zone C : Créteil , Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

Associations | Bibliothèque

Fin février, deux bénévoles se sont attelées à une tâche nécessaire mais fastidieuse : trier les livres offerts par des lecteurs, livres qui attendaient dans de grands sacs et cartons ; en éliminer certains écrits trop petits, ou plus très propres, jaunis, ou contenant des gribouillages; puis il a fallu noter les références, les mettre en rayon par catégorie et réorganiser la présentation sur les étagères . Au bout de trois après -midi notre local eut bien meilleure allure !

Puis ce sont les statistiques annuelles qui nous attendaient. Compter le nombre de lecteurs, jeunes, adultes, hommes, femmes; comptabiliser le nombre de livres empruntés par les uns et les autres; noter le nombre d'ouvrages nous appartenant, le nombre de livres achetés par la commune, etc. Ce travail a été réalisé par une bénévole , tandis qu'une autre s'est chargée de transmettre toutes ces informations au Conseil Général du Bas-Rhin par voie électronique.

A peine avions nous terminé tout cela que le confinement en raison de l'épidémie de coronavirus est arrivé !

La Bibliothèque a donc dû être fermée.

Rester chez soi a laissé à tous du temps pour lire ... à condition d'avoir eu la bonne idée d'emprunter assez de livres ! Début mai nous devions aller à Betschdorf rendre un certain nombre d' ouvrages et en choisir des nouveaux; mais bien sûr cet échange a été annulé et reporté .

"Quand la Bibliothèque rouvrira -t-elle ? " Depuis quelques jours des lecteurs posent cette question aux bénévoles, ce qui est plutôt agréable à entendre !

Après réflexion et concertation avec la mairie , il a été décidé de rouvrir au mois de juillet, le vendredi 3 juillet à 19h. Bien sûr il faudra prendre quelques précautions : porter un masque, se désinfecter les mains avant d'entrer dans notre petit local (une seule personne), isoler en quarantaine les livres rendus ! Mais que n'accepte-t-on pas de faire pour mériter le plaisir de lire !

Heures d'ouverture :

Durant l'année scolaire : Le lundi de 15h45 à 16h45
Le vendredi de 19h à 20h

Durant les mois de ***Juillet et Août*** :
uniquement le vendredi de 19h à 20h

Associations| Club Amitié Rencontre

Nous reprendrons les activités du club le 08 septembre 2020 si les conditions sanitaires le permettent.

Comme nous sommes toujours dans l'incertitude.... nous proposons des rencontres tous les mardis après-midi des semaines impaires de 14 h à 17 h dans le local des associations au 17a rue de l'Eglise.

Le programme sera défini à chaque réunion suivant les suggestions des membres.

Comme c'est une période un peu exceptionnelle, nous allons nous y adapter en respectant les règles d'hygiène et de distanciation dans la mesure du possible.

Nous invitons toutes les personnes qui se sentent seules à nous rejoindre pour un moment de convivialité, elles seront les bienvenues.

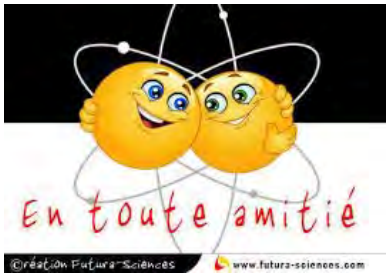

Associations| Club Broderie

Depuis le 11 Mai la vie sociale, économique s'est remise en route.

Chacun de nous a vécu cette période de confinement différemment pour éviter ce virus Covid-19 et reprend l'avenir à son rythme.

Vu les directives annoncées pour ce déconfinement et dans un souci de se protéger, les activités du club broderie ne reprendront que la première semaine de septembre.

Aussi, nous vous donnons rendez-vous le mercredi 2 septembre de 19h à 21h à l'Espace Associatif au 17a rue de l'Eglise.

En attendant de se retrouver à la rentrée,

prenez soin de vous.

Section Broderie AGF

Associations| Olympique Schaffhouse

L'épidémie de Covid-19 ayant arrêté toutes les compétitions sportives, les matchs retour en football n'ont donc pas été joués.

Les classements restent figés après les matchs aller.

Pour la nouvelle saison 2020-21, l'Entente Niederroedern / Schaffhouse, reconduite pour la 5ème année consécutive, engage à nouveau 2 équipes :

- l'équipe fanion en district 5 (matchs le dimanche après-midi)
- l'équipe réserve en district 8 (matchs le dimanche matin)

Le nouvel entraîneur, Christophe AMBOS, disposera d'un effectif rajeuni pour faire bonne figure au classement.

Le calendrier des matchs aller pourra, comme d'habitude, être consulté sur le panneau d'affichage de la commune de Schaffhouse.

L'Olympique Schaffhouse renouvelle ses remerciements à la municipalité pour son soutien habituel.

Il remercie vivement la commune pour la mise à disposition de l'ancien atelier communal situé au fond de la cour de la mairie; ce local permettra de bien ranger tout le matériel du club .

Merci également aux autres donateurs qui permettent à l'association d'avancer : CR Bains (Schaffhouse), JDL (Seltz), Boulangerie Schneider (Seltz), Le Lambrusco (Hatten).

Date à retenir: DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2020 (jour de la keawe)

7ème Fête de la Choucroute, à partir de midi

(si les conditions sanitaires le permettent)

SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

DES GENS ORDINAIRES QUI ENSEMBLE RÉALISENT DES CHOSES EXTRAORDINAIRES

Christophe
Conseiller en matériaux

Geoffrey
Technicien

Mélanie
Assistante commerciale

Mathieu
Étudiant

Julien
Employé communal

Olivier
Commercial

Venez rejoindre l'équipe des Sapeurs-Pompiers de Schaffhouse près Seltz

au sein de l'untité territoriale de Seltz.

L'unité territoriale comprend les communes de Beinheim, Buhl, Croetwiller, Eberbach-Seltz, Kesseldorf, Munchhausen, Niederroedern, Schaffhouse-près-Seltz, Seltz, Siegen, Trimbach et Wintzenbach.

L'activité de Sapeurs-Pompiers Volontaires est un engagement citoyen, compatible avec une vie de famille, professionnelle et scolaire.

VOUS AVEZ ENTRE 16 ET 55 ANS ?
ALORS POURQUOI ATTENDRE ?

Contact: Adjudant/Chef laurent.albenesius@orange.fr 03 88 86 85 37

SUR LES SENTIERS DU THEATRE

2020 SAISON 2021

Les Sentiers font leur pré-rentrée !

L'association Sur les Sentiers du Théâtre est créée en 2004. Depuis le 1er janvier 2014, Sur les Sentiers du Théâtre propose, chaque année, une saison culturelle variée et accessible sur tout le territoire de la Communauté de communes de la Plaine du Rhin.

Ateliers dans les écoles maternelles et élémentaires, projets culturels avec les collèges de Seltz et Lauterbourg, ateliers théâtre et une dizaine de spectacles tout public par saison, l'association a pour but de vous apporter, d'année en année, une offre culturelle de qualité.

Rendez-vous le 4 septembre, Place de la Mairie !

Avant même l'ouverture de saison, nous vous donnons rendez-vous dès le **4 septembre, à partir de 19h30 sur la Place de la Mairie à Seltz** pour la représentation du spectacle *Dérapage*.

Entrée gratuite, petite buvette sur place et stand d'informations tenu par les membres de l'association.

Ce sera l'occasion pour nous de vous retrouver et de vous présenter les événements à venir pour la saison

2020-2021. Nous avons hâte de vous revoir !

Dérapage – venez vivre une arrestation loufoque
Le 4 septembre à partir de 19h30, place de la Mairie à Seltz

Plus d'informations sur la page Facebook Sur les Sentiers du Théâtre

et le site internet www.surlessentiersdutheatre.com

Vos enfants ont besoin de sortir !

A l'heure du déconfinement, après deux longs mois de restriction, rien de tel que de (re)découvrir la nature qui nous entoure. La maison de la nature organise, comme chaque année, ses semaines nature pendant les vacances scolaires. En accueil à la journée ou à la semaine sans hébergement, vos enfants apprécieront les activités concoctées par les animateurs.

Du **6 au 10 juillet** à Munchhausen, ils partiront en quête de biodiversité (recherche de traces d'animaux, installation de piège-photos, observations naturalistes…), du **27 au 31 juillet**, ils deviendront des artistes de la nature (Land art, musique verte, peintures naturelles, graph' végétal…) et enfin du **24 août au 28 août**, ils pourront investir avec les animateurs un espace en forêt pour observer, s'amuser, construire et bricoler à leur guise !

Les enfants vont enfin pouvoir se ressourcer et se défouler grâce à des activités d'initiation à l'environnement dans des milieux naturels !

Pour chaque semaine, le groupe sera limité à 15 enfants de 7 à 12 ans.

L'équipe pédagogique sera composée d'un directeur/animateur nature et d'un animateur nature, salariés de la Maison de la nature.

Infos et réservation au 03 88 86 51 67 à la Maison de la nature du Delta de la Sauer et d'Alsace du Nord, 42 rue du Rhin Munchhausen
Semaine du 6 au 10 juillet « En quête de biodiversité », contacter cinemarionb@gmail.com, 06 07 01 94 99
Semaine du 27 au 31 juillet « Artistes de nature », contacter cinemagali@gmail.com, 06 45 95 00 45
Semaine du 24 août au 28 août « Dehors ! », contacter cinecamille@gmail.com

Tarifs :20 € / journée et 80 € / semaine.
Repas et goûter tirés du sac
Horaires de l'accueil : 8 h 30 / 17 h 30

Infos | MOUSTIQUES

Enfin un été sans moustiques ?

Si vous êtes piqués par un moustique chez vous, à l'intérieur de la maison ou dans votre jardin, en après-midi ou la nuit, c'est sûrement qu'il y a un petit élevage de moustiques dans les environs, à moins de 100 à 200 mètres. Et là, il n'y a que vous qui puissiez faire quelque chose : ces moustiques appartiennent certainement au genre Culex ou « moustique domestique ».

Les larves prolifèrent dans tous les récipients contenant de l'eau que l'on trouve près des maisons : tonneaux de récupération d'eau de pluie, abreuvoirs, petits bassins, récipients divers abandonnés dans le jardin, vieux pneus, … même une bâche formant des plis où l'eau de pluie stagne peut suffire.

Ne vous laissez pas envahir: un moustique pond environ 200 œufs à la surface de l'eau, qui vont rapidement donner naissance à des larves puis à des adultes qui iront pondre à nouveau après vous avoir piqués. Un seul gîte peut ainsi assurer l'infestation de plusieurs maisons.

N'invitez pas les moustiques chez vous : supprimez tous les récipients inutiles, comblez ou étanchez les anciennes fosses, asséchez les caves inondées, élevez des poissons rouges dans les bassins, en bref faites la chasse à l'eau qui dort !

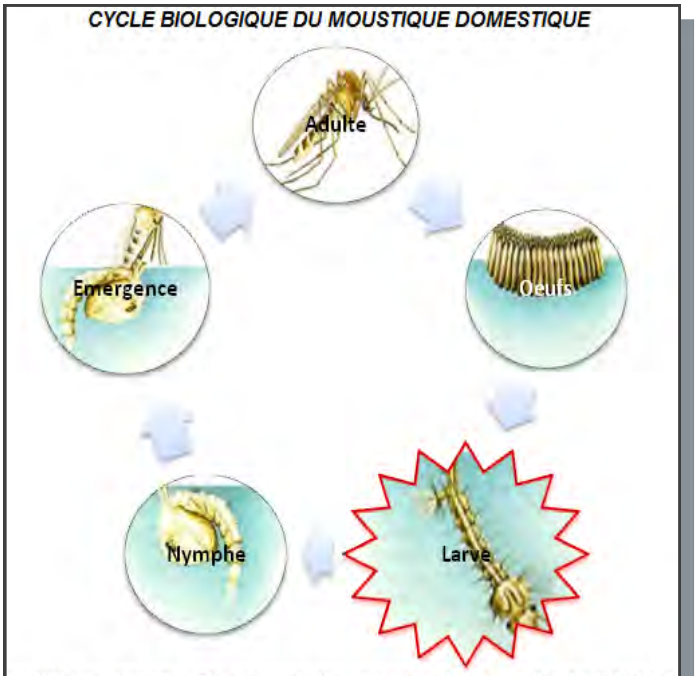

Le BTI (pour Bacillus Thuringiensis Israelensis) est un produit naturel élaboré par une bactérie, qui permet d'éliminer les larves en respectant les autres organismes. Il est inoffensif pour l'homme, les animaux domestiques, les poissons, les grenouilles, les insectes utiles…
L'eau traitée peut être utilisée pour l'arrosage.
Le BTI est utilisé en Alsace ainsi qu'en Allemagne depuis plus de 20 ans pour la lutte contre les moustiques à grande échelle.

Ça grouille dans votre tonneau ? De drôles de petits vermisseaux (1/2 à 1cm) qui se tiennent à la surface de l'eau et s'enfuient quand on les dérange … vous avez détecté des larves de moustiques! Réagissez ! Vous pouvez vous procurer gratuitement à la mairie des pastilles de BTI « Culinex » pour le traitement des larves de moustiques domestiques. Elles permettent d'éliminer les larves de moustique simplement, en traitant vous-même les eaux stagnantes de votre jardin en utilisant un produit naturel.

Mais attention, le BTI n'agit que sur les larves, n'attendez pas que les moustiques **s'envolent ! N'oubliez pas de traiter régulièrement.**

Infos | Zéro déchets

Que faire de ma tonte de gazon ?

La tonte « mulching » (paillage en français). Cette technique consiste à tondre sans ramasser l'herbe finement coupée. En se décomposant au sol, elle servira d'engrais naturel à votre pelouse et permettra de limiter l'évaporation du sol et donc de faire des économies d'arrosage tout en limitant la prolifération des mauvaises herbes.

- Vous ne possédez pas de tondeuse avec l'option *mulching* (technique de tonte sans ramassage de l'herbe), il suffit d'enlever le bac de ramassage de votre tondeuse et de laisser l'herbe sécher sur place pour qu'elle **fertilise votre gazon.**
- L'herbe est trop haute : faites un premier passage à la débroussailleuse et stockez l'herbe dans un coin pour la faire sécher et l'utiliser plus tard en paillage pour **protéger vos plantations.** Utilisée en fines couches au pied des arbres, arbustes et dans le potager, ce **précieux paillage** permet de ne pas laisser le sol à nu.

- Si vous avez un compost, rien ne vous interdit d'y déposer un peu de votre herbe tondue. Mais attention aux proportions, l'herbe tondue est très humide alors pas plus de 5 cm. Si vous avez ramassé quelques feuilles mortes ou brindilles, n'hésitez pas à les ajouter, cela permettra d'équilibrer le carbone et l'azote de votre compost. Remuez de temps en temps et vous aurez un terreau de grande qualité.
- Vous pouvez aussi ne pas tondre certains endroits pour laisser les petites fleurs aux butineuses et autres insecte

Que faire de mes déchets de taille ? Une ressource pour mon jardin !

Tout ce qui peut être coupé peut être réutilisé : arbustes, buissons, cyprès, ...

- Vous disposez d'un broyeur alors lancez-vous ! Cette pratique permet de diviser par 10 le volume des déchets ! Ainsi hachés menus, ils peuvent servir immédiatement de paillis au pied des arbustes. Plus esthétiques que les tontes de gazon, ils sont également plus durables (une bonne année). D'autre part les déchets verts broyés accélèrent suffisamment le processus de décomposition pour pouvoir les mettre dans le compost (non broyées, les branches s'y retrouveraient intactes après plusieurs mois).

Vous disposez d'une tondeuse : quoi de plus simple que de passer plusieurs fois avec sa tondeuse sur les tailles de moins de 1 cm de diamètre. Vous évitez des transports jusqu'en déchèterie et c'est surtout une ressource pour votre jardin, v

Brûler ses déchets verts :
En zone urbaine comme à la campagne, brûler ses déchets verts est strictement interdit par la loi et peut être puni par une amende de 450 €.

Un purin naturel fait maison

Vous avez des orties ? Ne les jetez pas ! Elles peuvent servir à fabriquer du purin d'orties, un engrais naturel riche en azote (mais fort malodorant...) qui favorise la croissance de vos plantations et les protège des maladies. Dans un seau ou un récipient en plastique exclusivement, mélangez 1 kg d'orties grossièrement hachées et 10 l d'eau. Laissez macérer au moins 15 jours, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de bulles. Votre engrais naturel est prêt

Pour aller plus loin :

Les « Mag Infos Zéro Déchet » sont à votre disposition sur le site du SMICTOM: www.smictom-nord67.com sur des thématiques très variées : tonte, broyage, les plastiques, la prévention .... sans oublier le « zéro gaspillage alimentaire » à pratiquer au quotidien !

Achat | **Arbres fruitiers**

La Communauté de Communes de la Plaine du Rhin subventionne la plantation d'arbres fruitiers dans le but de préserver notre espace naturel et en particulier les vergers.

Cette aide permettra aux particuliers de bénéficier d'une subvention représentant les 2/3 du prix d'achat pour les arbres « haute tige », « tige » et les tuteurs.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez prendre contact avec le délégué communal, M. ALBENESIUS Laurent au 03 88 86 85 37.

Prêt | **Banque de matériel**

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA PLAINE DU RHIN

3 rue Principale - BP 10003 - 67930 BEINHEIM Tél. 03.88.53.08.28. - Fax. 03.88.53.08.29. site : www.cc-plaine-rhin.fr

BANQUE DE MATERIEL

	PODIUM ROULANT	1 CHAPITEAU	2 CHAPITEAUX	1 CHAPITEAU + PODIUM	2 CHAPITEAUX + PODIUM	TONNELLE 5x5	TONNELLE 6x6	REMORQUE FRIGORIFIQUE	ESTRADE AMOVIBLE	GARNITURE 1 table + 2 bancs	GRILLE EXPO
Associations	134 €	154 €	286 €	264 €	380 €	40 €	60 €	135 €	135 €	2,50 €	1,00 €
Communes	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Privés	231 €	209 €	380 €	418 €	572 €	60 €	80 €	Non louée	Non louée	4,00 €	1,00 €
Manifestations à but humanitaire	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Caution	400 €	400 €	800 €	800 €	1 200 €	100 €	100 €	400 €	400 €	10 € par garniture	0,00 €
	Les communes sont dispensées de cautionnement - Toute annulation donnera lieu à une facturation d'un montant de 100 €										
Particularité des locations	longueur 8,21m poids 2500 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- sur rack longueur : 5m - poids 1400 kg	- nombre de tonnelles : 4 - sur rack poteaux mesurant 5m	- nombre de tonnelles : 2 - sur rack poteaux mesurant 6m	Longueur : 4m Branchement sur courant 220 V	Deux possibilités de location : 50 ou 100 m² Longueur : 4,50m sur remorque	- 50 garnitures (min. par location : 25) - Pour les privés : uniquement avec location d'une tonnelle ou chapiteau	Nombre de grilles : 20 (2x1,25m l'unité)
Moyen de transport	Tracteur ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	Tracteur + remorque ou camion	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	pour 1 tonnelle prévoir remorque ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Véhicule pouvant tracter 1400 kg + Permis E ou tracteur	Camionnette ou Fourgonnette
Déroulement de la réservation	1. Faire une demande de réservation écrite à l'aide du formulaire disponible à la Communauté de Communes ☎ 03.88.53.08.28 ou par courriel à rachel.gressel@cc-plaine-rhin.fr 2. Remettre à la Communauté de Communes un chèque de caution libellé à M. le Trésorier de Seltz 3. Pour les associations : remettre l'attestation d'assurance à la CCPR 4. Prendre rendez-vous auprès des personnes suivantes : - M. Francis RAPP ☎ 06.81.86.69.48 courriel : rappf@wanadoo.fr OU - Mme Marie WIEDENBERG ☎ 03.88.53.04.72 courriel : marie.wiedenberg@wanadoo.fr										
Gérance du matériel	Association "Action Kutu"										CCPR
Responsable	M. Francis RAPP, Président de l'association "Action Kutu", 06.81.86.69.48										CCPR
Lieu de prise en charge	Zone d'activités - 4 rue du Buisson à BEINHEIM										CCPR
Date de prise en charge	rendez-vous à convenir avec un membre de l'association										sur rendez-vous
Date de retour	rendez-vous à convenir avec un membre de l'association										sur rendez-vous
Nous mettons également à la disposition des communes : un pupitre de conférence - une sonorisation - un vidéoprojecteur - un écran - des barrières de chantier											
La CCPR met à la disposition des communes (ou syndicats) une machine de pliage et mise sous enveloppes au tarif de 50 € la journée (ne pouvant être utilisée qu'au siège)											

Démarches | Carte d'identité et passeport

De manière à ne pas être désagréablement surpris au départ de vos vacances, pensez à vérifier la date de validité de vos pièces d'identités (carte d'identité / passeport).

Par ailleurs, lors de l'organisation de vos voyages pensez à demander quels sont les documents dont vous aurez besoin lors de votre séjour.

Les demandes de CNI et passeports sont à déposer dans une des 31 mairies suivantes:
Bischheim, Bischwiller, Brumath, Drulingen, Eckbolsheim, Erstein, Fegersheim, Geispolsheim, Haguenau, Hoenheim, Illkirch-Graffenstaden, Ingwiller, Lauterbourg, La Wantzenau, Lingolsheim, Molsheim, Niederbronn-les-Bains, Obernai, Ostwald, Sarre-Union, Saverne, Schiltigheim, Schirmeck, Sélestat, Seltz, Souffelweyersheim, Strasbourg, Truchtersheim, Vendenheim, Val de Moder, Villé, Wasselonne et Wissembourg.

Pour vos démarches, privilégiez la prise de rendez-vous auprès du service concerné de la mairie dans laquelle vous souhaitez faire la demande.

Pièces à fournir pour les demandes de CNI et Passeport:

CNI:

- La CNI reste gratuite lors d'une première demande et de son renouvellement et sur présentation de l'ancienne, sinon un tarif de 25€ sera appliqué pour tout remplacement d'une CNI perdue ou pour non présentation de l'ancienne,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),
- Copie de la pièce d'identité d'un des parents pour un mineur.

Passeport:

- 86 € Timbres Fiscaux pour la demande d'un passeport d'un majeur, 42 € pour les mineurs de plus de 15 ans et 17 € pour les mineurs de moins de 15 ans,
- 2 photos d'identité,
- Justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois),
- L'ancien passeport en cas de renouvellement.
- Copie de la pièce d'identité d'un des parents pour un mineur.

Voyages à l'étranger

Attention, tous les pays n'acceptent pas la Carte Nationale d'Identité de plus de 10 ans !

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) délivrées aux personnes majeures est passée de 10 à 15 ans. Pour les cartes délivrées entre janvier 2004 et décembre 2013, la date d'expiration ne correspond pas à la date qui est inscrite sur la carte. Pour chaque pays acceptant la carte nationale comme document de voyage, le ministère de l'intérieur propose une fiche d'information traduite qui peut être présentée aux autorités étrangères. Vous la trouverez en indiquant ce lien :

http://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI

Ou en allant sur le site interieur.gouv.fr dans « recherche » inscrire « validité CNI » puis cliquer sur rechercher.

Afin d'éviter tout problème au cours d'un voyage, le Ministère des Affaires Etrangères et du Développement International recommande de privilégier l'utilisation d'un passeport valide plutôt qu'une CNI portant une date de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

Information tourisme été 2020

Vous ne partez pas en vacances cet été ? Vous avez besoin de décompresser, et de vous déconnecter du quotidien ? Vous voulez ¨prendre l'air¨ ? Nous avons ce qu'il vous faut ….

Nos idées de sorties, d'escapades

Le **vélo** vous intéresse, pas besoin d'être grand sportif ou baroudeur, pédalez en toute quiétude, à votre rythme le long de la Véloroute Rhin EuroVelo 15, ou empruntez la Véloroute transfrontalière de la Vallée de la Lauter, ou encore un des circuits transfrontaliers de la région Pamina.
Les circuits sont pour la plupart plats et variés… donc parfaits pour toute la famille !
Vous êtes plutôt **''à pied**'' ? Il y a de quoi faire sur notre territoire… nous avons 25 sentiers balisés à vous faire découvrir, qui pour certains sont reliés entre eux, idéals pour la promenade familiale. Chaque randonnée nous mène à travers des paysages divers (Rhin, forêt, site protégé, Ried, plaine, vergers…) permettant de découvrir les richesses de notre joli coin.
Du genre plutôt connecté et/ou joueur ? Le géocaching sera parfait pour vous ! Une chasse au trésor high-tech qui emmène les "géocacheurs" à l'aide de leur smartphone d'étape en étape, à partir de coordonnées GPS et d'énigmes à résoudre, pour arriver au but final : la découverte de la "cache". Vous ne connaissez pas encore le **géocaching** ? Allez hop ! Laissez-vous séduire et qui sait, vous allez peut-être devenir accro au géocaching. Trois circuits ont été mis en place sur notre territoire : ''Entre monts et vallée'' (env.20km), ''Tour et détour'' (env.24km) et ''En passant par Beinheim'' (env.2 km)
Pour les petits et grands détectives, pensez à la **balade ludique** à Lauterbourg. Les enfants vont particulièrement apprécier ! Adapté à trois niveaux d'âge. Il s'agit de collecter des indices sur un tracé défini pour résoudre une énigme ! Nous sommes convaincus qu'ils ne « traineront pas des pieds ».
N'oubliez pas nos belles plages et testez aussi nos nombreuses **activités nautiques**. Vous avez l'embarras du choix entre la voile, le stand-up paddle, le pédalo, le surf électrique, l'aquapark, ainsi que des activités comme le quad et le paintball.
Et comme dit le dicton ''tout effort mérite réconfort'', vous pouvez profiter de vos sorties pour déguster une bonne tarte flambée, ou des petits plats alsaciens dans l'un de nos restaurants. Si vous êtes tentés par une glace bienfaisante en été, ou une pâtisserie, pas de souci, vous en trouverez facilement sur notre territoire.
Toutes les informations, les cartes vélo (itinéraires/circuits cyclables), guide des randonnées et brochures… sont à votre disposition dans nos bureaux d'accueil, soit à Lauterbourg, Mothern ou Seltz, ou sur notre site www.tourisme-pays-seltz-lauterbourg.fr Découvrez aussi notre « blog d'expériences » sur le site internet, des idées de sorties sur notre territoire, ceci tout le long de l'été !
Suivez-nous sur Facebook et partagez vos photos sur notre page Instagram ! @TourismeSeltzLauterbourg #VisitSeltzLauterbourg

Anniversaires des aînés

WALTER Joséphine

99 ans

ALBENESIUS Cécile

95 ans

HEYD Joséphine

93 ans

HOERD Odette

90 ans

MASTIO Albert

85 ans

TOUZA Maria

80 ans

Anniversaires de mariage

Noces d'Or

WAHL Jean-Pierre & Christiane - 1er mai 2020

HOFFMANN Eugène & Adèle - 15 mai 2020

Noces de Diamant

GERBER Edmond & Yvonne - 29 avril 2020

MASTIO Albert & Madeleine - 3 juin 2020

GROSSMANN Aloyse & Berthe - 20 juin 2020

Délégation départementale
aux droits des femmes
et à l'égalité
Département du Bas-Rhin

RÉAGIR FACE AUX VIOLENCES CONJUGALES en période de confinement

https://stop-violences-femmes.gouv.fr/

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFÈTE DE LA RÉGION GRAND EST

EN PARLER

Toute personne qui laisse un message téléphonique, mail ou SMS sera contactée

ARRÊTONS LES VIOLENCES

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES, RÉAGIR PEUT TOUT CHANGER

Centre d'information des droits des femmes et des familles

Permanence téléphonique : 07 67 96 89 22
les lundis, mardis, mercredis et jeudis : de 10h15 à 11h
les mardis et jeudis : de 15h à 16h
06 47 98 47 45
les mercredis : de 13h à 17h
les vendredis : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
Permanence par mail : strasbourg@cidff67.fr

SOS Femmes Solidarité - Accueil de jour départemental

Permanence téléphonique : 03 88 24 06 06 du lundi au vendredi de 9h à 12h
Permanence par mail : adj@sosfemmessolidarite67.org

SOS Aide aux Habitants - Réseau France Victimes

Service d'Aide aux Victimes
Tel : 03 88 79 79 32 et par mail : contact@sos-aide-aux-habitants.fr
Accès au droit et écrivain public
Tél. : 03 88 79 79 30 et par mail : accueil@sos-aide-aux-habitants.fr

Viaduq 67 - Réseau France Victimes

Service d'Aide aux Victimes
Tel : 06 30 53 64 65 et par mail : sav@viaduq67.org
Accès au droit et écrivain public
Tél. : 06 30 53 64 65 et par mail : contact@viaduq67.org

17

Appeler Police Secours

Victimes et/ou témoins, composer le 17 en cas d'urgence.

En cas de violences et d'urgence nécessitant une intervention des forces de l'ordre : contacter le 17 ou le 112

114

Signaler des violences en cas de danger par SMS au 114

Quand on ne peut pas parler alors qu'on est en danger. Des agents de régulation gèrent l'appel et contactent les services d'urgence : Police, gendarmerie, SAMU ou sapeurs-pompiers.

Appeler le 3919

Pour recevoir de l'aide anonymement et gratuitement.

Pour une écoute et des conseils, accessible du lundi au samedi de 09h00 à 19h00

Signaler en ligne

Pour signaler une violence anonymement et gratuitement 24/7.

Pour signaler et bénéficier d'assistance et de conseils, tchater sur la plate-forme de signalement en ligne, dont les messages ne sont pas traçables
arrêtonslesviolences.gouv.fr
https://www.service-public.fr/cmi

Horaires| Mairie de Schaffhouse

Adresse: 6, rue Principale—67470 SCHAFFHOUSE-PRES-SELTZ

Tél / Fax: 03 88 86 50 23

E-mail: mairie.schaffhouse-seltz@laposte.net

Permanences: Mardi de 10h à 11h et de 17h à 18h,

Vendredi de 16h à 18h,

En dehors de ces horaires nous vous remercions de prendre rendez-vous.

Horaires| Trésorerie de Seltz-Lauterbourg

TRÉSOR PUBLIC

Lundi, mercredi, et vendredi de 8h30 à 12h

Mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h,

Fermeture les lundis, mercredis et vendredis après-midi.

Mercredi de 8h30 à 12h.

Horaires| Permanences médicales

De 20h à minuit vous pourrez joindre le médecin de garde au 03 69 55 33 33

De minuit à 8 h les appelants seront pris en charge par le SAMU-Centre 15.

Cette procédure sera valable pour toutes les nuits, samedis, dimanches et jours fériés compris.

Mémo| Numéros d'urgence

SAMU:	15
POMPIERS:	18
POLICE SECOURS:	17

MEDECIN DE GARDE :	03 88 11 69 00
GENDARMERIE:	03 88 86 50 12
GAZ - EDF :	0810 433 068
EAU USEE:	03 88 19 97 09
EAU POTABLE:	03 88 86 51 74
CENTRE ANTI-POISON :	03 88 37 37 37

Utile| Ramoneur

RAMONAGE GIEDIENGER SARL

BITZ Jean-Claude - 31, Rue des Tilleuls - 67470 MOTHERN

03 88 34 38 54

Fermeture de la mairie

Le secrétariat sera fermé pour congés annuels

du lundi 17 août au vendredi 4 septembre inclus.

En cas d'urgence s'adresser au Maire ou aux Adjoints

03.88.86.12.27 – 03.88.86.80.46 – 03.88.86.83.08 - 03.88.86.86.76

Philippe GIRAUD André MARMILLOD Corinne HOERD Lionel STOLTZ

Prenez note!

La fête de Noël des aînés aura lieu le

dimanche 13 décembre 2020

à la salle des fêtes de Schaffhouse.